



DÉCLARATION PRÉALABLE DU SGEN-CFDT

AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL

« SERVICES ACADÉMIQUES »

12 janvier 2017

A titre liminaire, le Sgen-CFDT souhaite saluer la mémoire de deux hommes qui viennent de nous quitter prématurément après avoir lutté avec courage et dignité contre la maladie.

Ronan Kerlouegan laissera le souvenir d'un fidèle et loyal serviteur du service public toujours prêt à aider un collègue en détresse sans compter son temps ou son énergie ainsi qu'un homme particulièrement impliqué dans le domaine associatif tant auprès de l'Association des Personnels du Rectorat que dans les structures de sa commune de résidence.

Avec la disparition de François Chérèque, la CFDT perd un immense responsable, toujours soucieux de l'intérêt général et de notre organisation, qui regardait de manière lucide la réalité socio-économique de notre pays avec la volonté de la transformer au service des populations les plus fragiles ou les plus exposées.

Le Sgen-CFDT s'associe à la peine des familles et des proches de ces deux hommes dont leur disparition laisse un immense vide.

Alors que la présentation des mesures sur les emplois du BOP 214 figure à l'ordre du jour du présent CTS, notre organisation syndicale s'interroge sur « l'explosion » exponentielle du coût du projet SIRHEN (système d'information des ressources humaines de l'éducation nationale), qui est passé de 80 millions d'euros à 393 millions d'euros entre 2009 et 2016, alors qu'à ce jour seulement 18 000 agents sont gérés par ce système d'information, soit à peine 2% sur plus d'un million de personnels. La somme allouée au projet SIRHEN au budget 2017 du MENESR correspond à environ 11 000 emplois d'agents de catégorie C.

A ce sujet, le Sgen-CFDT tient à manifester son rejet et dégoût le plus complet face aux campagnes anti-fonctionnaires régulièrement à l'œuvre dans les médias concernant l'absentéisme ou le surnombre affectant certaines administrations.

Alors que l'attention de nos concitoyens va être mobilisée dans les prochains mois par la campagne présidentielle et sur les différents projets de société portés par les candidats en lice, le Sgen-CFDT profite de cette occasion pour rappeler son profond attachement à un service public de qualité et de proximité au service des usagers assurés par des fonctionnaires formés et correctement rémunérés.

Au terme de ces remarques, le Sgen-CFDT exprime le vœu que les travaux du présent CTS soient l'occasion d'échanges constructifs entre les représentants des personnels et ceux de l'administration dans l'intérêt de l'ensemble des personnels titulaires et contractuels affectés au sein des services académiques.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT